

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

8952

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8952 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre : Agent

Nom & Prénom : HAJJAMI MASSAN

Date de naissance : 18/02/1964

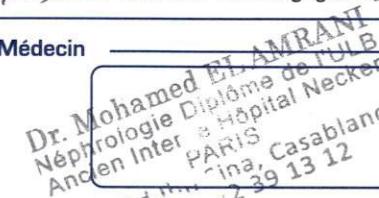
Adresse : Hajjami Massan, Rue 14 N° 9 Hajjami

Cité : Casablanca

Tél. : 06 60 7926 67 Total des frais engagés : 1195,7 Dhs Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 10/09/2020

Nom et prénom du malade : HAJJAMI MASSAN Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Récidive + symptômes d'une pyélo néphrite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 10/09/2020

Signature de l'adhérent(e) :

RAM

10 SEP. 2020



Déclaration de Maladie

N° P19-0044878

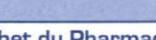
N° D. 39536

Autres

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/01/2021	Actes	C2	200,-	Dr. Mohamed EL AMRI Spérophlogie Diplôme de l'ULB en Interne Hopital Necker PARIS Sina, Casablanca 39 13 12

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture Pharmacienne
 Pharmacie Missimi Hay Hassan Rue 24 Angle Rue 12 N° 1 Rue Missimi - Casablanca 05 22 90 05 29	10/08/20	Lamia DIOURI Pharmacie Missimi Hay Hassan Rue 24 Angle Rue 12 N° 1 Pharmacie Missimi Casablanca Rue 24 Angle Rue 12 N° 1 Cité Missimi - Casablanca 05 22 90 05 29
	13/08/20	507 956,90 Dhs

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
feb. 05 2012			

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS		VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION		

CENTRE DE DIALYSE KHEIR

Dr. Mohamed ELAMRANI

Néphrologue diplômé de l'ULB

Ancien interne hôpital Necker - Paris

Membre société française de néphrologie et

De la société européenne de transplantation rénale

الدكتور محمد العمراني

اختصاصي في أمراض الكلى من بروكسيل

طبيب داخلي سابق بمستشفى نكير بباريس

عضو بالجمعية الفرنسية لأمراض الكلى

عضو بالجمعية الأوروبية لغرس الكلى



CASABLANCA, LE

13 / 8 / 2020

M² HASSAMI HASSANI

38,70

Muxol Sirup

1 cas x 3 / j

S.V

38,80

Dr. Mohamed EL AMRANI
Néphrologie Diplôme de l'ULB
Ancien Interne Hôpital Necker
PARIS
252 Bd Ibn Sina, Casablanca
Tél.: 05 22 39 13 12

Pharmacie Hind

Lot 1001111111 Bloc 11

N° 516 Bd. May hassani

Tél. : 05 22 91 44 57 - Casab

PPV (DH) :

LOT N° :

UT. AV.:

PPU: 168,20 DH
LOT: 627677
PER: 09/21

PPU: 168,20 DH
LOT: 627677
PER: 09/21

PPU: 168,20 DH
LOT: 629269
PER: 09/21

110,50

110,50

110,50

110,50
PPV: 110,50 DH
LOT: 627677
PER: 09/21

PPV: 10DH30
PER: 03/23
LOT: J987

